cins militaires français ont pu reproduire une maladie en tout semblable par ses symptômes et par son anatomie pathologique à la dysenterie humaine spontanée.

Un fait curieux ressort de leurs expériences c'est que le microbe inoculé *sous la peau* va se fixer en totalité sur la muqueuse du gros intestin et un peu dans les ganglions mésentériques.

Non seulement le bacille inoculé vivant, sous la peau, va se confiner dans l'intestin, mais le bacille mort, ou la toxine retirée du corps des bacilles introduits dans le tissu cellulaire sous-cutané provoquent bientôt des lésions du gros intestin et du rectum absolument semblables à celle de la dysenterie humaine.

C'est là une preuve décisive de la spécificité de ce microbe...

MM. Vaillard et Dopter terminent leur travail par la conclusion suivante : le bacille découvert et décrit en 1888 par MM. Chantemesse et Widal, différencié ultérieurement par Shiga, doit être considéré comme la cause spécifique de la dysenterie épidémique des régions tempérées et d'une dysenterie de même nature existant aussi dans les pays chauds (Philippines, Porto-Rico, etc.)

Cette constatation, en dehors de son intérêt étiologique et prophylactique, doit conduire à des notions d'un autre ordre, puisque le sang des animaux immunisés possède des propriétés préventives certaines, et qu'on peut légitimement prévoir son efficacité dans le traitement de la dysenterie.

Communications diverses. — M. Villemin relate les observations cliniques de cas d'arthrites tuberculeuses qui ont été guéries par la méthode scléro-gène.

M. Brouardel communique, au nom de M. Fabre, de Commentry, la relation d'une épidémie d'oreillons.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mercredi 13 mai. — Le baromètre a monté dans l'ouest du continent; la hausse est de 5 mm. à Paris, de 3 à Nantes et à Bordeaux; mais il s'abaisse rapidement dans le nord des îles-Britanniques sous l'influence d'une dépression qui s'avance vers l'Ecosse (Stornoway, 745 mm.). Des mouvements secondaires s'observent en Autriche et sur l'Adriatique et le golfe de Gênes. De fortes pressions persistent dans les parages des Açores (770 mm.).

Le vent est faible et la mer belle sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées sur presque toute l'Europe, sauf en Italie.

En France, elles ont été générales; on a recueilli 53 mm. d'eau à Lyon, 14 à Biarritz, 5 à Nantes, 2 à Paris.

La température s'est abaissée sur nos régions.

Ce matin, le thermomètre marquait + 1° à Bodœ, 8° à Paris, 16° à Alger, 24° à Patras.

On notait : + 3° au puy de Dôme, — 3° au mont Ventoux, — 7° au mont Mounier, — 9° au pic du Midi.

En France, un ciel nuageux avec temps frais est probable.

A Paris, hier, averses.

La température moyenne, 9°7, a été inférieure de 3°2 à la normale (12°9).

Depuis hier, midi, température : maximum, + 13°5, minimum, + 6°2.

Baromètre à sept heures du matin : 761 mm. 1; en hausse.

A la tour Eiffel : maximum, 8° le 12 mai, à 4 h. du soir minimum, 3°8, le 13, à 7 heures du matin.

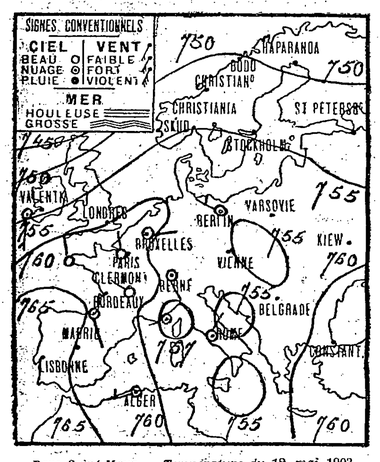

Parc Saint-Maur. — *Température du 12 mai 1903.*

3 heures matin.	+ 8°1	3 heures soir.	+ 11°5
6 —	+ 8°9	6 —	+ 11°2
9 —	+ 10°5	9 —	+ 9°4
Midi	+ 9°5	Minuit	+ 7°7

Situation particulière aux ports

Mer belle ou peu agitée généralement.

UNE FÊTE CHEZ PIERRE LOTI. — La fête sino-japonaise que nous avions annoncée a eu lieu à Rochefort dans la nuit d'hier et fut fort réussie. Deux cortèges, l'un japonais, l'autre chinois ont successivement défilé dans le vaste hall moyen âge, descendant par le grand escalier et se massant le long des murs pour attendre le passage de l'impératrice.

Le premier cortège, le Japonais avec lanternes et éventails, le second, le Chinois, avec les grands parasols rouges, ont descendu lentement les degrés, précédant Loti qui, en un costume superbe, de teinte foncée, brodé d'or, la figure prise dans un casque à gorge que surmontait un gigantesque plumet, conduisait par la main un jeune annamite, élève du lycée de Rochefort, costumé en impératrice.

Loti a conduit celle-ci — ou celui-ci — sur le trône de la salle chinoise, s'est campé à côté en cavalier servant, et toute la foule redéfila devant le trône en bel ordre. Puis on a rompu les rangs pour se rendre au buffet installé dans la salle Louis XI.

Les invités courent ensuite la maison; les badauds vont dans une fumerie d'opium dissimulée dans un angle du salon chinois très riche, tout entier en laque rouge et imitation rouge et or.

On photographie enfin les nombreux groupes, tant pour les journaux illustrés que pour les invités qui souhaitent garder un souvenir de la fête; et tout le cortège est « pris » sur les marches du grand escalier. Enfin on danse jusqu'à trois heures du matin, et à quatre Rochefort repose. Mme Judith Gautier et deux membres de la Légation chinoise à Paris, assistaient à cette fête.

LA COURSE PARIS-MADRID. — Comme l'épreuve Paris-Berlin et celle de Paris-Vienne, la course d'automobiles Paris-Madrid du 24 mai prochain est précédée d'une excursion de touristes.

Quarante-trois automobiles, non des véhicules de course, mais de confortables voitures de voyage, sont parties, ce matin, entre sept heures et midi, de la place de la Concorde, à destination de la capitale de l'Ibérie, où ils arriveront le mardi 26 mai.

Les touristes prennent le chemin des écoliers : ils passeront par Pongues-Royat, Agen, Saint-Sébastien, Bilbao, Vitoria, Burgos, Valladolid et Salamanque.

LA VITESSE DES AUTOMOBILES. — Les expériences d'automobiles organisées, hier après midi, au bois de Boulogne, par l'Automobile-Club, avaient pour but de convaincre les membres de la troisième commission du Conseil municipal et M. Bouvard, directeur des services d'architecture de la ville de Paris, que l'automobile était plus maniable qu'une voiture attelée, qu'on l'arrêtait plus brusquement, et que, par conséquent, allant même à une allure plus rapide, elle faisait courir de moindres dangers aux piétons.

Des voitures lancées à une vitesse de 20 et de 25 kilomètres à l'heure, se sont arrêtées, sur un signal, presque sur place. Le baron Henri de Rothchild qui était venu avec sa voiture de course, a réussi à arrêter en moins de quarante mètres son automobile lancée à 90 kilomètres à l'heure.

M. Joseph Journu, avec une voiture de huit chevaux, marchant à une allure de 30 kilomètres, a évité tous les mannequins qu'on a jetés devant ses roues 3 ou 4 mètres avant son passage.

Deux fiacres de l'Urbaine, les numéros 15001 et 15119 ont été amenés sur la route pour faire des essais comparatifs de vitesse et d'arrêts avec les automobiles. On a constaté que ces fiacres faisaient aisément du 20 et du 22 à l'heure, c'est-à-dire des vitesses qui suffiraient à faire dresser des contraventions aux chauffeurs.

Roulant de front et à même allure avec des automobiles, les fiacres ne purent jamais s'arrêter aussi brusquement. Ils dépassèrent toujours d'au moins cinq ou six mètres l'automobile.

Les conseillers municipaux se montraient tout à fait émerveillés. Mais M. Bouvard faisait des objections :

— Vos chauffeurs sont des gens très habiles. Mais ce n'est pas pour les conducteurs raisonnables et adroits que nous faisons les règlements, c'est pour les... autres !

— Montrez-vous plus difficile aux examens pour l'obtention du permis de conduire, lui répondirent les membres de l'Automobile-Club, et vous pourrez permettre de plus grandes vitesses.

— Nous verrons ! nous verrons ! répliqua M. Bouvard, qui ne voulait pas se compromettre.

Un point semble acquis cependant : M. Bouvard ne serait pas hostile à l'idée de laisser les automobiles électriques circuler, désormais, dans l'allée des Acacias, l'après-midi. L'interdiction n'avait, du reste, pas de raison d'être, puisque ces voitures qui ne font aucun bruit, ne peuvent effrayer les chevaux, et puisqu'elles ne répandent pas, comme les voitures à pétrole, de mauvaises odeurs.

LES INCIDENTS D'AUBERVILLIERS. — Comme suite à la manifestation tumultueuse du matin, une réunion anticléricale avait été organisée hier soir dans un débit tenu par M. Durney, rue de Pantin, à Aubervilliers. Cent vingt personnes y assistaient. Divers orateurs, notamment MM. Allemane, de Teuff, Laurent Tailhade, Bérenger, Breuzin, Richier, Renaudel, Orry, Dubreuilh, ont successivement pris la parole.

Il ne s'est produit aucun incident. Il est vrai que d'importantes forces de police avaient été massées aux abords de l'église. L'office du soir prévu au programme des fêtes religieuses de Notre-Dame-des-Vertus avait été supprimé.

A huit heures un quart, l'abbé Coubé, accompagné d'un groupe d'amis, avait quitté sans encombre le presbytère et pris le tramway pour rentrer à Paris.

Aujourd'hui, MM. Marie et Pols, commissaires de police, interrogent les manifestants arrêtés hier.

L'AFFAIRE HUMBERT. — Hier soir, après avoir fait subir un dernier et court interrogatoire à Emile Daurignac, M. Leydet a signé son ordonnance de soit-communiqué et, quelques instants plus tard, le volumineux dossier de l'affaire était transmis au parquet du procureur de la République pour que le substitut Poncet qui s'est tenu au courant, jour par jour, de la procédure, prenne ses réquisitions.

POLICE DES MŒURS. — Nous avons annoncé hier que les deux agents de la police des mœurs Yon et Goblet, qui ont arrêté Mlles Forissier et Maujars, étaient, en vertu de l'article 114 du Code pénal, inculpés d'arrestation arbitraire. Voici le texte de cet article :

Article 114. Lorsqu'un fonctionnaire public, un agent ou un préposé du gouvernement aura ordonné ou fait quelque acte arbitraire ou attentatoire à la liberté individuelle, soit aux droits civiques d'un ou de plusieurs citoyens, soit à la Charte, il sera condamné à la peine de la dégradation civique.

Si, néanmoins, il justifie qu'il a agi par ordre de ses supérieurs, pour des objets du ressort de ceux-ci, sur lesquels il leur était dû obéissance hiérarchique, il sera exempt de la peine appliquée seulement aux supérieurs qui auront donné l'ordre.

Ajoutons que la Ligue des Droits de l'Homme et la Fédération abolitionniste, qui réclament la suppression de la police des mœurs, se sont vivement émues des incidents qui se sont produits simultanément à Paris et à Rennes.

A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération abolitionniste, qui aura lieu le 6 juin, à huit heures du soir, rue Cadet, 16, une manifestation sera organisée en faveur de l'abolition de la réglementation. Après les allocutions du président, M. Yves Guyot, et de la secrétaire générale, Mme Avril de Sainte-Croix, une conférence sera faite par M. Francis de Pressensé, député du Rhône, membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, sur la réglementation de la police des mœurs.

Des discours seront également prononcés par quelques-uns des savants qui se sont attachés à étudier la question au point de vue de l'hygiène.

PASSANT ECRASÉ. — Hier matin, à neuf heures, sur l'avenue Quihou, à Saint-Mandé, M. Jean-Baptiste Poiré, rentier, âgé de soixante-quatre ans, domicilié à Vincennes, passait sur la partie de la chaussée réservée à la circulation des tramways, quand une voiture de la Compagnie de l'Est (tramways nogentais), qui arrivait à toute vitesse, le renversa. M. Poiré eut la tête écrasée par les roues du lourd véhicule et fut tué sur le coup.

LE SCANDALE DE RENNES. — Le secrétaire du comité de la grève des apprêteurs de soie, dans une lettre adressée aux journaux de Rennes, explique que le préfet d'Ille-et-Vilaine était en tournée de revision quand la police de Rennes a conduit au dispensaire les femmes et filles grévistes arrêtées et n'a appris que par les journaux locaux l'étrange et odieuse conduite de la police municipale. Le préfet d'Ille-et-Vilaine a reçu hier les délégués des grévistes et va, paraît-il, sévir contre le chef de la police municipale.

La Ligue des droits de l'homme demande au président du conseil d'ordonner une enquête sur ces faits, et si l'enquête en confirmait l'exactitude, d'en assurer la juste répression.

SUICIDES. — On nous télégraphie de Briançon que deux suicides ont ému la région.

Le nommé Achille Rey, demeurant à Saint-Chaffrey, a été trouvé pendu dans son domicile.

Rey devait évacuer sa maison, qu'il avait vendue. L'on suppose que c'est ce motif qui l'a poussé à prendre cette fatale détermination.

Une jeune fille ayant, le jour de la fête du Serre, commune de Monetier-les-Bains, refusé de danser avec le jeune Arduin, âgé de vingt ans, ce dernier se retira chez lui et mit fin à ses jours en se tirant un coup de fusil dans la bouche.

INFORMATIONS DIVERSES

— Hier a eu lieu, à la mairie du 16e arrondissement, le mariage de M. Reveillaud, chef adjoint du cabinet du président du conseil, fils du député de la Charente-Inférieure, avec Mlle Salathé.

Les témoins du marié étaient MM. Combes, président du conseil, M. Dufraisse, avocat, remplaçant M. Léon Bourgeois, empêché par suite d'un deuil récent.

Les témoins de la mariée étaient M. Alphonse Duvernois, professeur au Conservatoire, et M. Blech, industriel.

— Demain soir, à neuf heures aura lieu à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu) une solennité en mémoire de Gaston Paris, organisée par la section des lettres de l'Association des étudiants. Sous la présidence d'honneur de M. Sully Prudhomme, de l'Académie française, et sous la présidence effective de M. Havet, professeur au Collège de France, assisté du doyen de la Faculté des lettres et de l'administrateur du Collège de France, sera tenue une séance où la vie et l'œuvre de Gaston Paris seront exposées dans une conférence par M. Mario Roques, chargé de cours à l'Ecole normale supérieure. Des poésies de M. Sully Prudhomme seront dites par Mme Moreno, de la Comédie-Française, et M. Brémont.

— Demain jeudi, à cinq heures très précises, dans le hall du Musée social, 5, rue Las-Cases, sous la présidence de M. Jules Siegfried, député, Mme Anna Lampérière fera une conférence sur ce sujet : « La Femme et l'habitation (hygiène et esthétique) ». On trouve des cartes au Musée social.

— L'ex-impératrice Eugénie est partie hier de la villa Cyrnos au cap Martin. Elle va faire, à bord de son yacht le *Thistle*, une croisière sur les côtes de Grèce.

— Le prince royal de Danemark, la princesse et leurs enfants ont quitté Nice hier soir à destination de Paris.

— Salle Humbert de Romans, 60, rue Saint-Didier, aura lieu demain jeudi, à huit heures trois quarts du soir, un grand concert au profit de l'« Œuvre des hôpitaux marins » (sanatoriums maritimes pour enfants tuberculeux ou menacés de tuberculose), avec le concours de Mme Bartet, de la Comédie-Française, Mme Jeanne Raunay, M. Raoul Pugno, M. Barrère, etc.

On peut se procurer des billets chez les marchands de musique et au siège de l'œuvre, 62, rue de Miromesnil.

L'Œuvre des hôpitaux et sanatoriums marins s'efforce de prévenir l'apparition et le développement de la tuberculose, en traitant dans des sanatoriums maritimes les sujets prédisposés à cette terrible maladie.

Sous la haute inspiration du docteur Bergeron, de l'Académie de médecine, nombre d'hôpitaux et de sanatoriums marins ont été créés dans ce but, entre autres ceux de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) et de Saint-Trojan (île d'Oléron), chacun pour 200 enfants des deux sexes, de 2 à 14 ans. Ces deux établissements sont de tout premier ordre. Le premier, fondé en 1886 par M. Lafargue, alors préfet des Pyrénées-Orientales, sans qu'il ait rien coûté au département, pour lequel il est devenu au contraire une source importante de revenus, a été cédé, en 1888, à l'Œuvre des hôpitaux marins constituée en cette même année sous la présidence de M. Bergeron, en vue de diriger ou de créer des établissements de cette nature. Il a donné depuis quinze ans, ainsi que celui de Saint-Trojan, de date plus récente et d'origine différente, des résultats contrôlés par l'expérience.

L'œuvre des hôpitaux marins qui administre ces deux établissements en abaissant jusqu'à 1 fr. 70 le prix de la journée des enfants, chiffre bien inférieur au prix de revient, fait appel aux âmes charitables à l'occasion du concert de demain.

— Le Syndicat des journaux et publications périodiques a donné, hier, son 10e dîner annuel, sous la présidence de M. Jules Combarieu.

Après un échange de toasts, le chef de cabinet de M. Chaumié a remis, au nom du ministre, la rosette d'officier de l'instruction publique à MM. Louis Jolly, secrétaire général, et G. Besançon, syndic; les palmes à MM. Zivi, trésorier, et J. Nuville.

Un brillant concert a terminé la soirée.

— *La vente Lelong.* — La deuxième journée de la troisième vente Lelong, consacrée aux porcelaines de Saxe, de Vincennes, de Sèvres, et à des porcelaines et faïences de provenances diverses, a été moins animée que la première. Et cela s'explique, d'ailleurs, à merveille, les amateurs étant moins nombreux, les connaisseurs, surtout, beaucoup plus rares en ce qui concerne ce genre particulier de curiosités qu'en ce qui concerne le tableau.

Il figurait pourtant, dans cet ensemble, des morceaux de haut goût et de la plus grande rareté, qui ont été, d'ailleurs, vivement disputés. On a vendu 7,000 francs une plaque en ancienne porcelaine de Sèvres, représentant l'Amour vu de face, et décorée par Dodin; 5,900 francs, un socle carré en bronze doré, orné de quatre plaques en ancienne porcelaine tendre, que M. Mannheim, l'éminent expert, avait annoncé pourtant comme douteux; 2,900 francs, ce qui est peu, une statuette en biscuit de Sèvres, qui, s'adaptant au socle à merveille, a dû jadis former avec lui un seul tout; 4,600 francs, trois chiens en Saxe, sur coussin de bronze doré, avec bases en marbre; 4,215 francs, une statuette, également en Saxe, représentant une sorcière tenant un médaillon chargé de signes cabalistiques. Un beau buste en biscuit, de la fin du dix-huitième siècle, représentant, de grandeur naturelle, une jeune femme, s'est vendu 4,005 francs.

On a payé 11,000 francs deux jardinières carrées en ancienne porcelaine tendre de Vincennes; 10,100 une pièce de surtout de table, en vieux Saxe, composée de deux femmes drapées et de deux enfants tenant une gerbe de blé et une corbeille de fleurs; 3,700 deux petites corbeilles ajourées, en ancienne porcelaine tendre de Sèvres, ornées d'un décor bleu et de dorures avec fleurons.

Au total, 152,120 francs.

— La publicité est l'âme du commerce. Mais pour que l'argent qu'on y consacre soit productif, il importe de s'adresser à une maison sérieuse pouvant offrir à sa clientèle les éléments de propagande les plus variés et les meilleures garanties.

L'Affichage national Dufayel réunit tous ces avantages, et M. Dufayel, propriétaire de cette importante maison, prie MM. les industriels et commerçants désireux de traiter avec lui, de ne considérer comme ses représentants autorisés que ceux qui se présenteront munis d'un carnet d'identité revêtu de sa signature. Sur demande, ces représentants seront à la disposition des clients pour leur fournir gratuitement tous devis et renseignements.

Mieux, Meilleur marché. — Les Etablissements Allez frères ont un assortiment de meubles de jardin, sièges et tables, en bois, fer, osier, jonc, rotin, si complet, ils ont établi un tarif à des prix si bas, qu'ils rendent réellement toute concurrence impossible.

TRIBUNAUX

De Tananarive à Paris. — Hier a comparu, devant le 2e conseil de guerre de Paris, un caporal du 21e régiment colonial, nommé Labous, sous la prévention de vol militaire. Ce gradé qui, dans les premiers mois de l'année 1902, remplissait au Fort de la Pointe-Espagnole, près Brest, les fonctions de secrétaire de la chambre de détails à la 8e compagnie, déroba, pour les vendre à des marchands de vins de Brest, 51 draps et 10 couvertures appartenant à l'Etat.

Lorsqu'on découvrit ces vols, le caporal Labous était parti avec son régiment à Madagascar, et il était arrivé à Tananarive lorsque l'ordre de rapatriement y parvint; bien plus, il était à l'hôpital où on lui donnait des soins pour dysenterie.

On transporta aussitôt le caporal dans les locaux disciplinaires, sous la surveillance d'un simple tirailleur malgache; puis entre deux hommes armés, on le ramena par étapes de 30 kilomètres par jour à Tamatave; il contracta en route des fièvres paludéennes chroniques. Il dut alors être porté à l'hôpital.

Il fut enfin embarqué à bord du *Natal*, où il fut placé dans une cellule à fond de cale.

Il arriva à Marseille pour entrer de nouveau à l'hôpital, où, pour combattre une fièvre persistante, on lui fit des piqûres de quinine : celles-ci occasionnèrent à la jambe des ulcérations telles que, parvenu enfin à la prison militaire du Cherche-Midi, il a dû de nouveau s'aliter.

C'est dans ces conditions qu'il a comparu devant le conseil de guerre de Paris, après neuf mois de détention préventive.

Labous compte deux campagnes, celle du Sénégal et celle de Madagascar.

En 1897, lors de l'épidémie de fièvre jaune qui éclata à Saint-Louis du Sénégal, il demeura seul de sa compagnie à la caserne, le reste du régiment ayant été évacué et le commissaire des colonies Michaux lui ayant demandé comme un service personnel de rester à ses côtés.

En raison de ces bons renseignements, sur la plaidoirie de Me Léon Prieur, le conseil de guerre n'a condamné qu'à un an de prison le caporal Labous, qui a déjà fait neuf mois de prison préventive.

Un pourvoi en cassation pour composition irrégulière de la cour d'assises. — De notre correspondant de Rennes :

La semaine dernière, la cour d'assises de Rennes condamnait les nommés Louis-Joseph Nicolas et Albertine Renault, le premier pour vol, la seconde pour incendie volontaire.

Les deux condamnés se sont pourvus en cassation, contre les arrêts de condamnation pour un motif qui cause au palais et dans le monde judiciaire de Rennes un certain émoi : la cour d'assises aurait été irrégulièrement composée.

Cette critique ne serait pas sans fondement. Par une ordonnance de M. le premier président en date du 7 mars dernier, affichée à la porte du tribunal, MM. les conseillers Legorrec et du Tilleul étaient désignés pour la session de mai comme assesseurs à M. le conseiller Oudin, nommé président de la cour d'assises par le ministre de la justice.

Or, en fait, M. Oudin a été assisté, pendant toute la session, non par MM. Legorrec et du Tilleul, mais par MM. Frétaud et Gauduchaud, sans qu'une nouvelle ordonnance du premier président ait été légalement publiée. Pendant ce temps, M. Legorrec siégeait à la 3e chambre correctionnelle et M. du Tilleul, indisposé, restait chez lui.

Plaideur et avocat. — De notre correspondant de La Rochelle :

A l'audience du tribunal civil de la Rochelle, au cours d'un procès relatif à la vente d'un cheval, M. Charles Bernard, propriétaire, a souffleté avec ses gants l'avocat de son adversaire, Me Georges Bugeau, bâtonnier au barreau de Rochefort. Celui-ci a aussitôt porté plainte au procureur de la République.

NÉCROLOGIE

On nous annonce la mort de Mme David, veuve de M. Bernard David, relieur d'art, décédée chez ses enfants, M. et Mme Perlès, 42, rue d'Auteuil.

Les obsèques auront lieu demain jeudi à trois heures et demie.

L'inhumation se fera au cimetière Montparnasse. Il ne sera pas envoyé de lettres.

THÉATRES

« Maître Nitouche »

Maître Nitouche, c'est un avocat. De son nom, Lachevrette. Pourquoi Nitouche? Parce qu'il passe pour un homme sérieux et grave et qu'il est, en réalité, le plus échevelé des cascadeurs. Il a, rue Saint-Louis, un cabinet encombré de dossiers que semblent surveiller les bustes de Cujas et Lamoignon; mais il possède, quai Bourbon, une garçonnière capitonnée où il jette sa toque par-dessus les divans. La garçonnière galante et le cabinet austère communiquent par une armoire à pivot, armoire où défilent successivement, comme bien on pense, tous les personnages de la pièce, pivot sur lequel tournent les péripéties du vaudeville nouveau, joué hier soir au théâtre des Nouveautés. Après avoir passé par l'armoire, les personnages se retrouvent dans une maison de jeu qui se transforme tout à coup en maison de santé; des murs sortent les lits où se couchent les pontes, et la table de jeu se couvre tout à coup de bocaux pharmaceutiques. Pour faire du vaudeville, aujourd'hui, il faut connaître la maçonnerie, l'architecture et la fabrication des meubles.

On a ri et beaucoup, surtout vers le milieu du deuxième acte, et de là jusqu'à la fin de cette nouvelle farce-vaudeville. Auteurs : MM. Desvallières et Mars. Interprètes : les artistes habituels du théâtre des Nouveautés, dont le principal s'obstine à ne pas apprendre ses rôles, auxquels s'ajoutent Mmes Dorziat, Doriel et Sergy.

— La reine Marie-Amélie de Portugal, accompagnée du comte et de la comtesse de Figueiro, a été reçue hier soir, à son arrivée à la Comédie-Française, par M. Jules Claretie, administrateur général, qui l'a conduite à sa loge. Après le second acte, la reine a beaucoup complimenté l'administrateur du talent des interprètes de *Bérénice*, et notamment de Mlle Bartet, qu'elle s'est félicitée de connaître pour lui avoir souhaité la bienvenue à Lisbonne. La reine a fait savoir qu'elle comptait revenir prochainement au Théâtre-Français.

Hier, *1807* devait figurer sur l'affiche, mais un accident, peu grave d'ailleurs, arrivé à M. Mayer, avait obligé la Comédie à donner, à la place, le *Bonhomme Jadis*. Dans la chaleur de l'action, M. de Féraudy, en jouant, la veille, avait lancé un peu trop fort une chaise qui, atteignant M. Mayer au pied, l'a blessé. M. Mayer a dû prendre un peu de repos. Ce soir il reparaîtra dans *les Affaires sont les affaires*.

On sait que M. Edmond Rostand succèdera officiellement le jeudi 4 juin à M. Henri de Bornier à l'Académie française. M. Jules Claretie a eu l'idée d'unir, ce jour-là, dans un même hommage du public, le récipiendaire et son prédécesseur. La Comédie donnera, en matinée, les *Romanesques*, et, le soir, la *Fille de Roland*.

— Ce soir :

A l'Opéra, où l'on donne *Lohengrin*, les rôles de Lohengrin, d'Elsa, de Frédéric et du roi seront chantés par M. Casset, Mlle Louise Grandjean, MM. Bartet et Chambon.

Au Casino de Paris, clôture des demi-finales (championnat de lutte).

— M. Coquelin aîné, qui est en ce moment en tournée à l'étranger, sera de retour à Paris dans les derniers jours de ce mois.

Il revient pour assister à la réception à l'Académie française de M. Edmond Rostand, et il profitera de cette occasion pour donner une série de représentations de *Cyrano de Bergerac*.

A cette même occasion, Mme Sarah Bernhardt donnera une nouvelle série de représentations de l'*Aiglon*.

— A l'Opéra-Comique, les personnes qui n'ont pu trouver des places pour les représentations de *Werther* aux jours de l'abonnement, auront la possibilité, cette semaine, d'entendre l'œuvre de Massenet ce soir et vendredi. Jeudi, *Mignon*, samedi *Lakmé* (représentations de l'abonnement), avec Mme Arnoldson.

— Au Conservatoire : lundi prochain, 18 mai, à une heure, commenceront les épreuves pour le concours Louis Diémer, ouvert entre les premiers prix de piano (hommes) du Conservatoire, des années 1893 à 1902. Six concurrents prendront part à ce tournoi, comportant un prix de 4,000 francs.

Le programme comprend l'exécution d'œuvres de Beethoven, Chopin, Liszt et Saint-Saëns. Six morceaux pour chacun des concurrents en deux séances.

SPECTACLES DU MERCREDI 13 MAI

Opéra. 8 h., Lohengrin. — Jeudi, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — Les Affaires sont les affaires.
Opéra-Com. 8 h. 3/4. — Werther.
Odéon. 8 h. 1/2. — En musique. — La Rabouilleuse.
Vaudeville. 8 h. 1/4. — La Neige. — Petite Mère.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Le Trottin. — Le Convive. — Le Secret de Polichinelle.
Variétés. 8 h. 1/4. — Manu militari. — Le Sire de Vergy.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — La Damnation de Faust.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/2. — Mme la Maréchale.
Renaissance. 8 h. 1/2. — Congé amiable. — La Princesse Georges. — Crainquebille.
Gaîté. 8 h. 3/4. — Girofflé-Girofla.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. Les Amis avant tout. Plaisir d'amour.
Ambigu. 8 h. 3/4. — Le Ruban rouge.
Nouveautés. 8 h. 1/2. — Le Cake-Walk. Maître Nitouche.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — Le Supplice du silence. — Monsieur Vernet. — Attaque nocturne.
Athénée. 8 h. 1/2. — Chassé-Croisé. L'Enfant du miracle.
Châtelet. 8 h. 1/2. — Les Pirates de la Savane.
Bouffes. 8 h. 1/2. — T'es médecin. Le P'tit Jeune Homme.
Folies-Dram. 8 1/2. Le Peigne. L'Hôtel du Libre-Echange.
Cluny. 8 3/4. Le Rêve d'Anaïk. Les Grandes Manœuvres.
Marigny-Théâtre. 8 1/2. Les P'tites Femmes de Marigny. Déjazet. 8 h. 1/2. — Parente éloignée. — Où est donc papa?
Olympia. 8 h. 1/2. — Diavolo. — Looping the Loop.
Capucines. 8 3/4. Tél. 156-40. — Mariage rouge. L'Eau du Léthé. M. Malézieux. La Peur (Tarride, Thomassin). Mathurins. 9 h. Kanguroo. Coin du feu. A l'Impossible.
Mmes Mily-Meyer, Demarsy, Milo d'Arcylle, M. Burguet. Fol.-Bergère. 8 1/2. Tél. 102-59. Revue des Folies-Bergère.
Boîte et Tr. Tabarin. 58, r. Pigalle. 9 1/2. T. 267-92. Fursy.
Cas. de Paris. Tél. 154-44. Championnat international de lutte.
Nouv.-Cirq. 8 1/2. Joyeux nègres. Cake walk. Les Hoopers.
Grands Magasins Dufayel. De 2 à 6 h. Attractions variées.
Moulin-Rouge, dir. P.-L. Flers. Tél. 508-63. 8 h. Cercle de la mort. Strongfort. Miss Etta. Les Cocktails. Tu Marches? Cigale, 9 1/2. Tél. 407-60. — Adieu, Cocottes!
Enghien. — 11 minutes de Paris (gare du Nord), 125 trains par jour. — Toutes les attractions des villes d'eaux.
Scala. Tél. 101-16. — Viens Fou-foule! — Fortes têtes.
Mus. Grévin. Réception chez l'emp. Ménélik. Jeu lumineux. Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel. De 10 h. m. à la nuit. A 8 h., revue Vers les étoiles.

SPECTACLES DU JEUDI 14 MAI

Opéra. Relâche. — Vendredi, 8 h., Guillaume Tell.
Français. 8 h. 1/2. — 1807. — Bérénice.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Mignon.

(Les autres spectacles comme mercredi)

LIBRAIRIE

Revue politique et littéraire

REVUE BLEUE

Les 40 années d'existence de la **Revue bleue**, sans exemple parmi nos périodiques français, sauf pour la *Revue des Deux-Mondes*, prouvent bien son importance traditionnelle, en même temps que sa faculté de renouvellement et d'adaptation aux besoins modernes.

SOUVENIRS SUR MADAME DE MAINTENON

Les deux volumes des *Souvenirs sur Madame de Maintenon*, publiés par le comte d'Haussonville et M. G. Hanotaux, suscitent une vive curiosité aussi bien par leur documentation intéressante que par leurs piquants aperçus sur la cour du Grand Roi.

La librairie Ollendorff met en vente la 15e édition des *Femmes de Setné*. Le public aurait-il deviné qui est le mistérieux Enacryos, ou plutôt a-t-il cédé au charme troublant de ce livre, à la profonde et entraînante émotion qui s'en dégage? Il faut ajouter que les illustrations de C.-H. Dufau sont une merveille.

Viennent de paraître chez l'éditeur Fasquelle les deux succès de la Comédie-Française : *les Affaires sont les affaires*, d'Octave Mirbeau, et l'*Autre danger*, de Maurice Donnay.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LA NATIONALE-VIE

Si le passé est un excellent garant de l'avenir, la Nationale-Vie se recommande à tous par soixante-treize ans d'honorabilité et de scrupuleuse exactitude.

C'est, d'ailleurs, la Nationale qui offre à sa clientèle d'assurés et de rentiers viagers les garanties financières les plus exceptionnelles, car elle a, durant sa longue existence, su accumuler des réserves libres telles qu'aucune autre Compagnie n'en peut présenter de semblables.

La Nationale a son siège social à Paris, **17, rue Laffitte, et 2, rue Pillet-Will**; elle envoie confidentiellement et gratuitement les notices et tarifs de ses opérations à toute personne qui lui en fait la demande. S'adresser également aux agents généraux qui représentent la Compagnie dans tous les arrondissements de France.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Bordeaux, 13 mai.

Blés. — De pays 24 25 à 24 75 les 100 kil. en gare de départ.

Farines. — Marques à cylindres supérieures 35 25 à 35 50; dito premières marques 35 fr. à 35 25; à meules 34 50 à 34 75 les 100 kil.

Cafés. — Bahia 39 fr.; Santos non lavé 40 à 43 fr. les 50 kil. entr.

Cacaos. — Caraque 81 fr. les 50 kil. entr.

Cire. — Des Landes 330 à 335 fr. les 100 kil.

Londres, 12 mai.

Changes : Bombay 1 sh. 3 31/32 den.; Calcutta 1 sh. 3 31/32 d.; Singapore et Penang 1 sh. 8 1/4 den.; Hong-Kong transfers 1 sh. 8 1/8 den.; Shanghaï transfers 2 sh. 4 9/16 den.; Yokohama 2 sh. 0 5/8 den.; Valparaiso 16 25/32 den.

Métaux. — Cuivre compt 63 liv. 5 sh.; à trois mois 63 liv. 2 sh. 6 den. — Etain comptant 134 liv. 10 sh.; à trois mois 134 liv. — Plomb compt 12 liv. — Zinc compt 21 liv. 10 sh.

Londres, 12 mai.

Laines. — La seconde semaine de ventes a débuté hier avec beaucoup d'entrain et en présence d'aussi nombreux acheteurs qu'avant.

Les mérinos accusent une hausse de pleinement 5 0/0 sur mars.

Les croisés sont toujours également très fermes. En un mot, le ton général est excellent et les cours semblent encore tendre à la hausse. (F. Huth et Cie.)

New-York, 12 mai.

Changes : sur Paris 5 18 3/4; sur Londres 4 85 »/»; sur Berlin 95 3/8.

Cotons. — Recettes de ce jour : 16,000 balles contre 4,800 l'an dern. Total des 4 jrs : 34,500 balles contre 24,300 l'an dern. Middling Upland 11 30, inchangé. Ventes 1,500 balles. Marché calme.

Futurs : cour. 11 »»; juillet 10 48; sept. 9 28. Marché à peine soutenu.

Cafés. — Rio Fair n° 7, futurs : courant 3 80; juillet 4 »»; sept. 4 20. Ventes 13,000 sacs. Marché soutenu.

New-Orléans, 12 mai.

Cotons. — Middling 11 1/16, inchangé. Marché ferme. Ventes 6,200 balles.

Futurs : courant 11 25; juillet 11 50; sept. 9 57. Marché à peine soutenu.

Rio, 12 mai.

Cafés. — Recettes : 6,000 sacs. Marché faible. Stock : 513,000 sacs. Rio n° 7, 3,950 reis, baisse 75. Change 12 7/16 ou 768 reis par franc, inchangé.

Santos, 12 mai.

Cafés. — Recettes : 11,000 sacs. Marché languissant. Good average : 3,700 reis, inchangé. Stock : 896,000 sacs.

Fourrages. — La Chapelle, 13 mai.

182 voitures de paille et 46 de fourrages formant 80,350 bottes de paille et 21,900 de fourrages. La culture force les apports. Cours fermes sur les belles qualités qui deviennent r